

MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE INFO-MUNI

JUILLET 2022

AVIS GÉNÉRAL À LA POPULATION DOSSIER INSPECTION MUNICIPALE

La municipalité reconnaît qu'il y a eu, ces dernières années, un certain laisser-aller en ce qui a trait à l'inspection municipale et à l'émission des permis. De ce fait, la municipalité a entrepris des changements au sein de son service d'urbanisme.

Cette nouvelle orientation correspond avec l'entrée en poste du nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement à l'été 2021. Ce changement était essentiel pour assurer le respect des règlements et le bon déroulement de la communauté.

De plus, nous comprenons que certains citoyens trouvent longs les délais d'émission de permis. Toutefois, le délai est d'un **maximum** de 45 jours lorsque la demande est **complète**. Ce délai de prescription de 45 jours est partie intégrante du « Règlement sur les permis et certificats no 2016-110 » et ce dernier a été adopté par les membres de votre conseil municipal.

En revanche, l'inspecteur fait tout son possible pour délivrer les permis dans les meilleurs délais, en fonction de la complexité de votre demande et de l'achalandage.

Enfin, prenez note qu'aucune violence verbale ou agressivité ne sera tolérée envers les employés municipaux. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

L'entreprise responsable de l'inspection en bâtiment et en environnement peut être joindre au 819-993-3244 ou par courriel : urbaniste@martinville.ca

Vous retrouverez les formulaires de permis sur le site internet de la municipalité à www.martinville.ca

Merci de votre collaboration ! Votre conseil municipal

AVIS AUX CITOYENS LE GRAND MÉNAGE SE POURSUIT



Pour la deuxième année consécutive, la municipalité de Martinville procédera à l'inspection de son territoire dans le but de relever les éléments pouvant causer un préjudice au sens du règlement des nuisances. En effet, dans un souci de respect pour les citoyens, nous comptons sur la collaboration de tous pour atteindre l'objectif d'un territoire propre, convivial et accueillant!

Le plan d'action prévoit les étapes suivantes :

- Avis général à la population par le biais de l'INFO-MUNI;
- Inspection du territoire pour noter les irrégularités et les nuisances ;
- Envoi d'un premier avis d'infraction aux propriétaires fautifs ;
- Si nécessaire, envoi d'un constat d'infraction aux propriétaires concernés et soumission des dossiers à la Cour municipale.

Nous sollicitons donc votre collaboration dans cette opération de grand ménage!

JOURNÉE DE L'ARBRE

La distribution des arbres qui a eu lieu le 20 mai dernier a été un franc succès! En effet plus de 20 personnes se sont déplacées au bureau municipal pour se procurer un ou des arbres. Nous tenons à remercier monsieur Gilles Gendron pour son implication lors de cette journée!!

(Cette activité a été possible grâce au MFFP du Québec)

RÉUNION DE CONSEIL

Avec la levée des mesures sanitaires, les séances du conseil sont publiques. Les séances du conseil ont lieu à tous les deuxièmes lundi de chaque mois à 19 h 30. Vous pouvez y assister!



La prochaine réunion du conseil est le 11 juillet 2022 à 19 h 30.



La municipalité de Martinville est fière de participer à la réussite scolaire de ses jeunes citoyens en octroyant une bourse de 100 \$ à chaque finissant(e) du 5° secondaire de la municipalité. De plus, la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie participe au programme de bourses d'études 2022 de la municipalité en bonifiant de 50 \$ la bourse offerte à chaque finissant(e).

Vous êtes finissant(e)? Comment recevoir ces bourses? Simplement en déposant la preuve que vous avez obtenu le diplôme de secondaire 5 en juin 2022, avec vos coordonnées à : administration@martinville.ca ou en vous présentant à la municipalité aux heures d'ouverture du bureau avec la preuve de l'obtention de votre diplôme.

Les demandes sont acceptées jusqu'au 15 août 2022.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DISPONIBLES AU PARC DES SABLES

Les équipements de pickleball (raquettes et balles) et des ballons de basket sont disponibles au Parc des Sables...Ceux-ci sont déposés sur la multisurface dans un bac vert. Après utilisation, svp bien ranger les équipements et refermer le bac pour protéger les équipements des intempéries.



MERCI DE VOTRE COLLABORATION!!

BUREAU MUNICIPAL HORAIRE

Veuillez prendre note des heures d'ouvertures du bureau municipal :

LUNDI, MARDI ET MERCREDI, DE 9 H À 16 H JEUDI (Télétravail)

LE BUREAU EST FERMÉ LES VENDREDIS



N'hésitez pas à communiquer avec votre bureau municipal par courriel : administration@martinville.ca

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ – VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **27 juin au 4 juillet** inclusivement pour les vacances de la directrice générale.

FRIGO COMMUNAUTAIRE : C'EST POUR TOUT LE MONDE!! AU BUREAU MUNICIPAL PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE!!!

Le frigo communautaire est maintenant en place à l'entrée extérieure du bureau municipal.



Comment ça marche?

Par exemple, vous avez tellement de tomates dans votre jardin que vous ne savez plus quoi en faire...ou vous avez acheté un surplus d'oignons, patates... Eh bien! Venez déposer ces aliments dans le frigo communautaire... Évidemment, il n'est pas nécessaire de donner pour prendre, donc allez voir ce qu'il y a et servez-vous c'est pour tous les citoyens. ©

Profitez-en pour y mettre ou y prendre de bons aliments et ainsi éviter le gaspillage alimentaire et partager entre citoyens!

Ce qu'on ne peut pas y mettre : restes de repas et ce qui est transformé à la maison... tout le reste c'est BIENVENU!!!

VENTE DE DEUX POTEAUX ÉLECTRIQUES

La municipalité met en vente deux vieux poteaux électriques Si vous êtes intéressés à les acheter, veuillez contacter Gilles Gendron au 819-835-5390 poste 2 ou par courriel : ggendronmun@axion.ca avant le 15 juillet 2022.

INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Suite à du vandalisme dans les endroits publics, la municipalité a procédé à l'installation de caméras de surveillance au Parc des Sables et dans le chalet des loisirs, ainsi que à l'extérieur du Centre Saint-Martin.



Atelier citoyen

PRMHH pour la conservation des milieux humides et hydriques dans la MRC de Coaticook

Venez débattre sur des propositions d'orientation de conservation et proposer des pistes d'actions pour protéger ces milieux!

Mercredi le 22 juin de 19 h 30 à 22 h 30 - Hôtel de ville de Coaticook

ou

Mercredi le 6 juillet de 18 h à 21 h - Salle communautaire de Waterville

Confirmez votre présence sur mrcdecoaticook.qc.ca/services/prmhh







LES SERVICES DE VOTRE MRC

Abattage d'arbres (demande de permis) - Indiquer au citoyen d'appeler pour prendre un rendez-vous avant de se déplacer :¶	Jean-Bernard-Audet :-cellulaire-819-345-9779¶
Acti-Sports inscriptions: ¶	www.actisportscoaticook.ca¶
Évaluateur JP Cadrin et associés - Indiquer au citoyen d'appeler pour prendre un rendez-vous avant de se déplacer, la personne ne travail pas physiquement dans nos bureaux	819·849-7707¶
Camp Kionata : les référer sur le site web pour les inscriptions et les informations avant de téléphoner	www.campkionata.com-ou-téléphone :-819 849-7014¶
Écocentres occasionnels : les référer sur le site web pour les inscriptions	https://mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier-automne-2020/¶ Ou-faire-une-rechercher-Google Coaticook-et-il-arrive-directement-sur-la-page-pour-s'inscrire¶
RénoRégion Subvention pour rénovation. La personne ne travaille pas physiquement dans nos bureaux	François Dussault : 418 338-6798¶
Services-aux-entreprises¶	Marie-Claude Lamoureux : 819 849-9166 poste 244¶
Programme-d'incitation-à- l'établissement (ville-de-Coaticook)- les-référer-sur-le-site-web¶	https://www.coaticook.ca/fr/services/programme-incitation- etablissement.php-¶





SUR RENDEZ-VOUS

- 150, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B3
- **&** 819 565-3667
- genevieve.hebert.SAFR@assnat.qc.ca

GENEVIÈVE HÉBERT DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS ET WHIP ADJOINTE DU GOUVERNEMENT